

Journal du Lot 10^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace).....	50 cent.
RÉCLAMES (— d' —) 3 ^e page.....	1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Les événements d'Allemagne. — La faillite du communisme en Russie. — Des travailleurs courageux veulent, chez nous, s'opposer à l'œuvre des démolisseurs. — Le tourisme en France.

Les nouvelles d'Allemagne restent mauvaises.

Le pays a échappé à la dictature du sabre, mais il se trouve menacé par les groupes extrémistes. C'est en partie, le résultat de l'imprudente grève générale déclenchée par le président Ebert pour faire échec à la tentative des militaristes. La vague anarchiste se met en mouvement, elle triomphe dans plusieurs centres ouvriers.

La France n'a pas à intervenir dans les questions intérieures de la Germanie, mais elle ne peut se désintéresser des événements qui se déroulent par delà le Rhin. Elle doit entraver de son mieux la manœuvre révolutionnaire des Spartakistes, comme elle avait déclaré qu'elle ne pourrait tolérer le triomphe des militaristes. L'exécution du traité l'exige.

Notre devoir est donc de rester vigilants, pour nous opposer, au moment opportun, à un mouvement qui mettrait en péril la sécurité européenne.

C'est pourquoi, comme l'écrivit notre confrère de Paris-Télégrammes, « nous devons être contre le soviétisme que les communistes allemands essaient maintenant de faire passer par la lutte ouverte grâce à l'équipée de Luttwitz que les feuilles bolchevistes de Moscou assimilent déjà au coup de théâtre de Korniloff.

Il reste à savoir si Ebert est d'avis de jouer le personnage de Kerensky. Jusqu'à preuve du contraire, nous nous refusons à placer sur le visage du président allemand le masque fatot de l'avocat bavard, mystérieux et inquiétant qui a ouvert les écoutes russes au torrent bolcheviste. »

Nous avons signalé, récemment, en nous appuyant sur des documents précis, la faillite du communisme en Russie.

Lénine vient de faire de nouveaux aveux qu'il est intéressant d'enregistrer.

Le dictateur de Moscou a prononcé un grand discours au Congrès des transports fluviaux. Ce discours est communiqué par un radio russe.

Après avoir spécifié que la tâche principale des Soviétiques consistait à amener le pays à son maximum de prospérité, Lénine a déclaré que, pour atteindre ce but, il fallait procéder à l'établissement d'une bonne organisation des administrations des entreprises économiques. Le prolétariat ne doit pas hésiter à appeler à son secours les spécialistes bourgeois (sic) et à leur confier des postes de direction.

« Les entreprises, dit-il, doivent être administrées avec le minimum de dépense de forces. Les administrateurs doivent avant tout être capables. S'ils le sont, peu importe qu'ils soient des spécialistes ou des ouvriers. »

Plus loin Lénine déclare qu'il est obligé de se servir pour élever son édifice des débris du capitalisme.

« Il faut savoir utiliser, affirme-t-il les spécialistes bourgeois, car ils représentent des trésors d'habitudes et de connaissances techniques sans lesquels aucun communisme n'est possible. De même aucune armée rouge n'aurait été possible sans les dizaines de milliers d'officiers de l'armée tsariste qui se sont ralliés à notre cause. »

Il n'est rien de tel que de tenir la queue de la poêle pour reconnaître qu'il y a un abîme entre la théorie et la pratique et que pour faire un pays prospère il faut faire appel au dévouement de tous ses habitants.

C'est par l'union et non par la lutte des classes que les Russes sauveront leur patrie du désastre... les autres pays également.

Il faut savoir gré à Lénine d'en arriver lui-même à cette conclusion... Mais nos bons révolutionnaires ne vont-ils pas crier à la trahison en accusant Lénine d'être un faux frère ?

ser à l'œuvre de désorganisation poursuivie par les démolisseurs !

La C. G. T. ayant organisé, dans le pays, une série de conférences pour appeler les ouvriers à la défense de ses doctrines, la Confédération Nationale a aussitôt riposté par des affiches dans lesquelles elle affirme que la C. G. T. ne saurait avoir la prétention de parler au nom de tous les travailleurs :

« A en croire un manifeste qui est un monument d'insolence, si la C. G. T. n'obtient pas satisfaction, c'est-à-dire si le gouvernement ne capitule pas devant le Soviet, la grève générale va être proclamée dans toute la France. »

Ce serait une infamie, si ce n'était une fanfaronnade.

Les promoteurs de cet attentat de lèse-patrie ont le « kulot » de prétendre que toute la classe ouvrière adhère à ce qu'ils osent appeler des « revendications sociales », et qu'elle est prête à les appuyer par l'action.

C'est un mensonge ! Nous soussignés, qui sommes de vrais ouvriers, après avoir été presque tous de vrais combattants, et qui nous aussi, autant et même plus que d'autres, pouvons nous flatter d'être des travailleurs conscients et organisés et de représenter toutes les professions, nous protestons de toutes nos forces.

Les signataires réclament ensuite le droit au travail, l'arbitrage « frein de grèves à jet continu », la capacité civique des syndicats et... l'exécution du traité de paix, ce qui va les rendre suspects à tous les extrémistes qui réservent leurs sympathies pour les Boches !

En terminant, la Confédération Nationale en appelle au bon sens des ouvriers pour repousser les sophismes dangereux de ceux qui ne révent que soviétisme.

Union contre le bolchevisme, telle est la conclusion.

Et comme l'affiche est signée de plus de 100 militants représentants plus de 30 syndicats de différents métiers ouvriers, il sera difficile à la C. G. T. de prétendre que c'est là une manœuvre du capitalisme infâme. Cette affiche prouve qu'il y a chez les travailleurs de nombreux et braves gens qui ne veulent plus se laisser bourrer le crâne par les agitateurs révolutionnaires et il faut les féliciter hautement du courage qu'ils ont d'entrer en lutte contre les démolisseurs !

Le directeur de l'Agence « Paris-Télégrammes » publie une longue et intéressante étude sur l'urgence d'organiser le tourisme en France. Il établit qu'en deux ans notre pays pourrait compter sur plusieurs millions de visiteurs et plusieurs milliards de recettes.

Le résultat est d'importance et vaut d'être préparé. Déjà les Anglais et les pays neutres se sont mis à la besogne. Il est grand temps de suivre l'exemple qui nous est tracé. Nous avons un immense avantage à attirer les étrangers en France pour qu'ils puissent se rendre compte « de ce que peut la culture d'un peuple qui se croit destiné à régner et qui trouve qu'il est nécessaire de ne laisser derrière lui que destruction, pillage et incendie. La France a cinquante milliards de dégâts à montrer à tous les peuples du monde !... »

Il est juste qu'elle s'efforce de tirer profit de ce triste privilège !

L'Office National du Tourisme s'efforce, actuellement, de faire, pour la France, ce que réalise l'Agence Cook pour l'Angleterre :

« On prendra par exemple, un voyageur à New-York, on lui demandera combien de jours il veut faire durer son séjour hors d'Amérique ; on lui demandera combien de jours il veut séjourner à Paris et combien il veut dépenser. Avec ces données, on lui organisera un voyage qui le prendra chez lui, lui donnera sa place dans le train, sa place à bord du transatlantique, sa place réservée pour l'amener à Paris, sa chambre à l'hôtel, sa pension complète, puis sa place dans l'automobile qui le promènera partout où il voudra aller, un guide polyglotte et intelligent qui attirera son attention partout où il convient qu'elle soit attirée. »

« De plus, le voyageur achètera à New-York, des chèques spéciaux, il n'aura donc plus, une fois sorti de son pays, à s'occuper des fluctuations du change puisqu'il possèdera une monnaie spéciale qui sera valable en France, n'importe où et n'importe quand. Et enfin, lorsqu'il aura traité avec l'Agence de voyage pour l'intérêt de son tour, il n'aura plus comme dépense que celles qu'il fera personnellement et pour son plaisir quotidien, il saura qu'il a payé d'avance son transport, son loge-

ment et sa nourriture pour tout son séjour.

« De cette façon, non seulement on pourra promener le touriste étranger sur les champs de bataille, mais lui montrer les splendeurs naturelles de la France. Et ainsi ce voyageur rentrant chez lui, deviendra un agent direct et gratuit de publicité. »

Mais pareil résultat ne peut être obtenu qu'avec le concours de tous nos bons hôtels.

On a obtenu l'engagement formel du syndicat des hôteliers de garantir l'étranger contre des prix fantaisistes.

Le règlement de cette question était capital. Une abominable campagne est, en effet, entreprise, à l'heure actuelle, dans toute l'Amérique, contre la France. On affirme aux voyageurs de demain qu'ils ont tout intérêt à se rendre en Angleterre, dans les Pays neutres... en Allemagne, partout, sauf chez nous où ils seront indignement exploités !

L'Office National du Tourisme riposte par des chiffres précis et il faut l'en féliciter. Souhaitons qu'il réussisse pleinement dans la campagne entreprise. D'autant que l'intérêt du voyage ne réside pas seulement dans la dépense purement touristique. Il est reconnu qu'un visiteur étranger dépense en achats dans les magasins le double de ce que lui coûtent quotidiennement sa nourriture et son logement. C'est un renseignement fourni par les hôteliers qui ont l'habitude de payer les fournitures livrées à leur caisse.

En tablant sur ces données on estime que notre pays, en deux ou trois ans, peut compter sur 3 millions de visiteurs et sur une recette de 10 milliards au bas mot.

Ce résultat vaut bien que nos Sociétés de tourisme s'occupent activement de la question ! Et on doit féliciter l'Office National de l'initiative qu'il a prise.

Trois ou quatre milliards par an fournis par les visiteurs étrangers, c'est un bel appoint pour notre malheureux budget !... A. C.

INFORMATIONS

Une fin d'aventuriers

On annonce de Hambourg que le docteur Kapp a été arrêté à Leipzig et que le général von Luttwitz s'est suicidé.

L'ex-kaiser aurait subventionné von Kapp

L'ex-kaiser aurait contribué pour 8 millions de marks à l'aventure de von Kapp, dont le but était de placer l'ex-kronprinz sur le trône. Il aurait avancé volontiers cette somme dans l'intérêt de la dynastie.

Le coup d'Etat a fait 2.000 victimes

Suivant des télégrammes reçus de Berlin, le nombre des tués depuis les débuts du coup d'Etat s'élève à plus de 2.000.

Menace de grève générale dans la zone française

Un certain nombre d'indices laissent entrevoir qu'une grève générale est en préparation dans le Palatinat occupé par les troupes françaises.

L'Angleterre refuse des vivres à l'Allemagne

Le représentant à Berlin du bureau de correspondance viennois annonce que le chargé d'affaires anglais, lord Kilmanock, a déclaré au vice-chancelier allemand Schiffer que l'Angleterre refuserait tout crédit et toute livraison de vivres à l'Allemagne tant que l'ordre ne serait pas entièrement rétabli. On s'attend à une déclaration semblable du représentant américain.

A l'Elysée

Le Président de la République et Mme Deschanel ont offert cet après-midi, à l'Elysée, une réception en l'honneur des aveugles de la guerre présents à Paris, 500 aveugles, un nombre desquels se trouvait le général Maunoury, ont assisté à cette manifestation, qui comprenait deux parties de concert. A l'entracte, M. et Mme Deschanel ont servi eux-mêmes à leurs glorieux hôtes des rafraîchissements et des gâteaux.

L'Emprunt

Les résultats définitifs de l'emprunt ne seront connus que d'ici quelques jours. Toutefois, il apparaît, dès à présent, que la proportion d'argent frais est plus considérable qu'aux précédents emprunts. L'« Intransigeant » croit savoir que le montant des souscriptions s'élèverait à une quinzaine de milliards.

La réduction du nombre des sous-préfets

M. Steeg, ministre de l'intérieur, prépare un projet de loi tendant à la suppression d'un certain nombre de sous-préfectures dont les titulaires seraient recueillis par l'administration des finances.

L'aviation au désert

Depuis plusieurs jours déjà, on était sans nouvelles de l'avion piloté par le lieutenant Bernard et à bord duquel avait pris place le général Laperrière, qui avait désiré participer au raid Alger-Tombouctou.

Après de laborieuses recherches, on a découvert, à 120 kilomètres de Tin-Zaouten, le pilote Bernard et son mécanicien Wasselin ; les deux aviateurs étaient encore vivants, mais leur compagnon de voyage était mort. Le général Laperrière avait été victime d'un accident.

La nouvelle de cet événement est parvenue à Alger lundi, ainsi que nous l'apprend une courte dépêche.

CHRONIQUE LOCALE

Matériel d'incendie et bouches d'eau

Dans notre dernier numéro, nous avons signalé qu'au cours de l'incendie qui a éclaté mardi rue St-James un tuyau d'arrosage avait crevé, au moment où le pompier déversait l'eau sur l'immeuble incendié ! On a regretté cet accident qui fut fâcheux, mais il n'était pas dû au mauvais état de l'ensemble du matériel.

La compagnie des sapeurs-pompiers possède 900 mètres de tuyaux, dont 550 à l'état de neuf, ne servent qu'en cas de sinistre, les autres servant pour les manœuvres ordinaires. Une erreur fut commise par ceux qui, au moment de l'incendie, allèrent chercher pompes et tuyaux dans le magasin de la compagnie : ils prirent un tuyau usagé au lieu de prendre un tuyau neuf.

Mais l'incendie de mardi donne matière à observations au sujet des bouches d'eau.

Dans chaque incendie, il est impossible aux pompiers de découvrir l'endroit précis où se trouvent les bouches d'eau. Il faut plus d'un quart d'heure de travail pour mettre ces bouches à jour et pour y adapter les tuyaux.

Ces bouches sont enfouies sous un amas de terre qu'il faut enlever à coups de pioche.

Cela s'est produit encore mardi dernier, comme cela s'était produit dans tous les incendies antérieurs.

Toutes les observations faites à ce sujet sont restées vaines.

Mais, il y a mieux. Toutes les bouches d'eau de la ville ne sont pas du même modèle. A chacune, il faut sa clef.

On peut citer maints établissements publics, maintes rues où, si le feu venait à éclater, il faudrait une bonne demi-heure avant de savoir quelle est la clef qui ouvre telle ou telle bouche d'eau.

Les pompiers sont donc obligés de se munir d'un tas de clefs pour arriver à ouvrir la bouche d'eau, et, comme nous le disons plus haut, quand il parvient à découvrir l'emplacement de cette bouche d'eau. Et ce n'est pas, on le sait bien, du premier coup.

Toutes les enquêtes faites à ce sujet, toutes les promesses faites pour remédier à cet état de choses sont restées sans résultats.

N'ayons pas à le déplorer à nouveau.

LOUIS BONNET.

Au Sénat

A la suite du tirage au sort des bureaux du Sénat, qui ont lieu dans la séance du 18 mars, M. Fontanille fait partie du 6^e bureau, M. de Monzie du 7^e et M. Loubet du 9^e.

Votes de nos sénateurs

Sur l'amendement tendant à établir une taxe de 5 centimes dite taxe de retour sur les journaux et imprimés périodiques retournés à l'expéditeur avec une des mentions suivantes : « destinataire inconnu, parti sans adresse, décadé ou exemplaire refusé » nos sénateurs ont voté pour.

Le Sénat a repoussé l'amendement combattu par la commission et rejeté par la Chambre, par 166 voix contre 117.

Médailles militaires

Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire sont attribuées aux sous-officiers et soldats du 7^e dont les noms suivent :

Rivière Paul : caporal courageux et dévoué, Tombé grièvement blessé, le 22 août 1914, aux mains de l'ennemi, au combat de Bertrix (Belgique). Mort en captivité, des suites de sa blessure. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Redon Martial : brave soldat, Tombé grièvement blessé aux mains de l'ennemi, le 22 août 1914, au combat de Bertrix (Belgique). Mort pour la France, en captivité, des suites de sa blessure. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Reyoudier Justin : très brave soldat. A été tué, le 26 septembre 1914, au cours d'une violente attaque ennemie, à Minaucourt. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Rebière Léon : brave soldat. Mortellement blessé, le 8 septembre 1914, au cours de la bataille de la Marne, en accomplissant bravement son devoir. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Parsat Germain : soldat courageux et dévoué. Est tombé mortellement atteint le 4 octobre 1917, à la cote 344 (Vardun), au cours d'une violente attaque ennemie. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Question au ministre des finances

M. Joseph Loubet, sénateur, demande à M. le ministre des finances quelles mesures il compte prendre pour que les porteurs de litres étrangers, notamment les fonds turcs, roumains, bulgares, mexicains, reçoivent le plus rapidement possible le montant des coupons échus depuis le 1^{er} août 1914.

Réponse. — Bulgarie : Le délégué des porteurs français d'emprunt bulgares a repris son poste auprès de la dette publique bulgare. Il examine actuellement les conditions dans lesquelles le gouvernement bulgare pourra faire face au paiement des coupons échus.

Turquie : Les représentants des porteurs alliés ont également repris leurs fonctions à la dette publique ottomane. Le paiement des coupons arriérés est subordonné à la liquidation des opérations effectuées par la dette publique ottomane pendant la guerre, liquidation qui dépend elle-même des stipulations à inscrire dans le Traité de paix avec la Turquie.

Roumanie : Le service des coupons roumains a été assuré jusqu'à échéance d'avril 1918 inclusive, en dernier lieu à l'aide des fonds que l'Etat français a fournis, sur sa demande, à la Roumanie, qui venait de se joindre à nous dans la guerre contre les empires centraux.

Le gouvernement français, dans ses négociations avec le gouvernement roumain, ne perdra pas de vue les intérêts des porteurs français.

Mexique : Le comité international pour la protection des porteurs de valeurs mexicaines, constitué en 1919, va entamer des négociations avec le Mexique en vue de la reprise du paiement des intérêts de la dette extérieure mexicaine.

Musique militaire

M. Crassous, chef de musique de 1^{re} classe au 142^e d'infanterie passe au 7^e.

Enregistrement

M. Widiez (André-Léon), Inspecteur de l'enregistrement, des domaines et du timbre de 1^{re} classe à Lille, est nommé directeur de 3^e classe à Cahors.

Tabacs

M. Chauveau, militaire présenté par la commission de classement, est nommé commis de culture de 8^e classe dans la direction de Cahors.

La défense des planteurs

Le groupe interparlementaire de défense des intérêts des planteurs de tabac de France qui vient de se constituer, a procédé à la nomination de son bureau qui est composé comme suit : président, M. Delport (Lot) ; secrétaire : M. Delmas (Lot).

Après une délibération à laquelle ont pris part les différents membres du groupe, il a été décidé que son bureau se rendrait mercredi auprès du ministre des finances pour lui exposer les revendications du groupe et notamment l'extension de la culture du tabac en France et le relèvement des prix d'achat.

Variétés

Ça et là

Croyez-moi !... Je vous crois sincèrement... Veuillez croire, Monsieur le Directeur (qui vient de vous adresser un blâme), à l'expression de mes sentiments respectueux, etc... Oh ! lala ! si tu crois que j'te crois ! Et en effet, que veut dire le mot « croire » ? Je crois est la métamorphose du mot latin « credo » ; or quel est le sens de « credo » ? Ce petit mot a servi de thèse à un des maîtres de la Sorbonne, M. Darmestetter ; 24 pages, ni plus, ni moins. Les Boches, philologues émérites, n'ont pu mieux faire. Credo est une contraction de *cor do = cordo*, d'où *credo*, c'est-à-dire je vous donne mon cœur, ma confiance. Croyez-moi, donnez-moi votre cœur ! Oui je suis très respectueux, et, en écrivant vous roncezonnez, affreusement, et, parfois, vous avez raison !

Voici une conception de la vie parlementaire que je dédicerais à nos élus. C'est Macaulay, un anglais intègre, historien, philosophe, homme d'Etat qui leur parle : « Il n'est pas nécessaire à mon bonheur que je siège au parlement ; mais il est nécessaire à mon bonheur que je garde, dans le parlement, ou hors du parlement, la conscience d'avoir fait ce qui est bien. » Députés et sénateurs ! faites votre examen de conscience ! vous aurez peut-être besoin de beaucoup expurger.

Il a dû vous arriver souvent de rencontrer des gens, fiers de leur particule. « Je suis noble, moi ! » S'ils ne le disent pas, ils le font sentir et abaissent un regard de condescendance sur le vulgaire bourgeois, le roturier ! Or, dirai-je à ce descendant des Croix, qui vous a fait noble, à qui devez-vous votre titre de comte ! qui t'a fait comte, qui t'a fait roi ? Mais, Monsieur le Marquis, n'oubliez pas que vous êtes l'arrière petit fils d'un rustre, d'un manant, d'un vilain, noble de cœur et que la collectivité roturière a voulu consacrer une conduite généreuse et valeureuse par une marque distinctive. Réfléchissez-y et surtout n'oubliez pas votre dette de reconnaissance envers vos ancêtres. Ecoutez donc ce que vous dit le moraliste Douday : « Voici un noble ; il l'est par naissance et par héritage, soit ; cependant ce n'est pas l'hérédité qui a créé sa noblesse ; c'est le roturier qui l'a un jour conquis et, comme on dit aujourd'hui dans les familles dont un membre est devenu célèbre, c'est le fondateur du nom. » Aussi ce soldat de la Révolution avait-il raison de dire : « Moi aussi, je suis un ancêtre. »

Vous entendez répéter à chaque instant : c'est mon droit ! Le Droit de l'Homme ! Cette expression est-elle bien exacte et ne pourrait-on pas parler autrement ? Dans une étude sur Herbert Spencer, j'ai été frappé par ces lignes que je livre à vos réflexions : « Tous les droits individuels sont relatifs à un état social quelconque, à des droits d'autrui sans lesquels mon droit à moi ne pourrait pas même se poser, car, sans autrui, je n'aurais pas même pu naître, ni, une fois né, me nourrir. Dès lors, la déclaration des droits de l'homme n'est que la déclaration des droits des hommes. »

Après 1870-71, on a dit, redit et exprimé dans le monde entier que le succès de l'Allemagne était dû à son maître d'école. Or le Feld-Marschall von Moltke, a rectifié cette opinion et il est d'autant plus nécessaire de connaître son avis que, en ce moment, l'Allemagne se ressaisit et montre les dents et ne désarme pas : « On a dit que c'était le maître d'école qui avait remporté nos victoires. La science seule ne suffit pas pour élever l'homme à un niveau moral tel qu'il soit prêt à donner sa vie pour une idée. Ce n'est pas le maître d'école, c'est le véritable éducateur, l'état militaire, qui a gagné nos batailles, qui a dressé les générations à l'ordre, à la ponctualité, à la probité, à l'obéissance, à l'amour de la Patrie, à l'énergie virile. »

Le 10 mars est passé ! limite dernière ! l'Allemagne a-t-elle réduit son armée à 100.000 hommes ! Elle l'augmente chaque jour ! Et son insolence progresse !

Ant. CHÉRY.

Conseil municipal

Le Conseil municipal s'est réuni samedi soir à 9 heures, sous la présidence de M. de Monzie.

Le Conseil donne un avis favorable à la demande de soutien de famille formée par Mme Viala, en faveur de son fils ; à la demande d'incorporation du jeune Berhier ; à la demande de bourse à l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures formée par M. Robichon.

Le Conseil renvoie à la Commission des finances : une demande d'augmentation de traitement formée par les femmes de service des écoles communales ; une demande d'honoraires fait par les experts qui ont eu à intervenir dans l'instance Relhié ; une demande de subvention formée par le conseil départemental des mutilés et réformés de guerre.

Une demande de subvention formée par le directeur de l'Ecole d'Armentières pour achat de cartes et de tableaux, est rejetée.

Une demande d'arrachage d'arbre sur l'avenue de la gare de marchandise est renvoyée à la Commission des travaux publics.

Un secours de 60 francs est voté en faveur de Mme Ayot, veuve d'un ancien cantonnier de la ville.

M. Gayet présente le rapport relatif à la demande des Dames Fournier tendant à la réduction du prix de la concession d'eau. Le Conseil accepte une réduction sur la somme due mais refuse la réduction sur le prix fixé pour la concession.

Une demande d'achat d'un hangar attenant au vieux Palais de Justice formée par M. Carle est rejetée.

Le Conseil décide de détacher un ouvrier municipal pour assurer l'entretien des rues du faubourg Cabesut.

Une indemnité de 120 francs est votée à M. Lauglane pour dégâts commis à son jardin endommagé par suite de l'éboulement d'une partie de la côte des Evêques.

Le relèvement des droits de pesage des octrois de Cahors commencera le 1^{er} avril.

M. le maire dit qu'à la suite de l'incendie qui a éclaté mardi à Cahors, il faut prendre des mesures pour que les secours soient immédiats. Le système d'appel du bureau de police au château est défectueux. Il faut envisager un système d'appel téléphonique. A ce sujet, une étude sera faite d'accord avec l'administration des P. T. T.

Sur la proposition de M. de Monzie le Conseil prend la délibération suivante :

« Le Conseil municipal de Cahors rappelant qu'il a satisfait aux exigences de l'Administration en augmentant les émoluments du Commissaire de police ; rappelant la situation difficile et grave de la ville, demande à M. le Ministre de l'Intérieur de vouloir bien doter le Commissariat de police des moyens de communication en allouant au Commissaire de police, une allocation première de 1000 francs, destinés à l'installation d'une ligne téléphonique et une indemnité de 100 francs pour le paiement annuel des frais téléphoniques. »

Au sujet de la question du terrain pour le dépôt des ordures ménagères M. Gavens dit qu'il a trouvé ce terrain à 3 kilomètres 1/2 de Cahors, mais les propriétaires ne le céderaient que moyennant une indemnité.

Le Conseil n'accepte pas. M. Henras déclare qu'on peut trouver des terrains situés plus près de la ville, et M. de Monzie déclare que la ville n'entend pas payer d'indemnité aux propriétaires, puisqu'aussi bien ceux-ci profiteront des engrais de première qualité que sont les ordures ménagères.

Lecture est donnée d'un vœu protestant contre l'augmentation du prix du pain et demandant que l'augmentation soit payée par ceux qui se sont enrichis pendant la guerre.

Acte est donné de ce vœu, déclare M. de Monzie.

M. Pedelmas donne lecture du rapport relatif au règlement et traitement des fonctionnaires municipaux. Les traitements de début sont fixés à 3.400 francs ; l'ouvrier à la journée sera payé 8 francs.

Il faudra une somme de 90.000 francs pour donner satisfaction.

Mais pour l'application de ce règlement, il faut attendre au 1^{er} mai, et il faudra envisager l'augmentation des centimes communaux.

Le budget communal est actuellement de 800.000 francs environ et sera porté à 1.200.000 francs l'an prochain.

Les ouvriers auxiliaires, au nombre de 23, qui ne gagnent que 4 francs par jour toucheront en mai un rappel de traitement des mois de mars et avril. M. Bach demande que l'augmentation soit payée immédiatement.

Le budget actuel, dit-il, est de 800.000 francs ; il sera de 1.200.000 francs l'an prochain. Pourquoi ne pas prélever l'augmentation sur cette différence de 400.000 francs ?

MM. de Monzie, Pedelmas répondent que ce n'est pas possible, puisque cette augmentation de budget n'est pas en caisse.

M. Muxart dit à M. Bach : « Nous devons nous résigner à attendre au mois de mai pour donner satisfaction à nos amis. »

L'augmentation des traitements du 1^{er} avril n'aurait coûté que 8000 francs environ.

M. Bach insiste pour que l'augmentation soit accordée.

« Sur la question sociale, dit M. Pedelmas, nous sommes d'accord ; sur la question financière, ce n'est pas possible. »

Le traitement des fonctionnaires municipaux n'aura lieu qu'au 1^{er} mai, et les 23 ouvriers temporaires qui gagnent 4 francs par jour toucheront un rappel en mai, des mois de mars et avril.

Il en est ainsi décidé. Et la séance est levée à 10 1/2.

Nécrologie

Nous apprenons avec un vif regret la mort de notre excellent ami M. Albert Guilhem, chef de bureau à la Préfecture du Lot, décédé à Lalbenque lundi.

Albert Guilhem était entré dans le cadre de la Préfecture comme attaché au cabinet de M. le Préfet Chapron.

Il y a quelques mois, après son retour du front, il était nommé chef de bureau. Albert Guilhem était un excellent cœur, d'un dévouement sans bornes pour ses amis et pour tous ceux qui avaient recours à ses services.

Sa mort a provoqué de vifs regrets parmi tous ceux qui l'ont connu et notamment parmi la population de Lalbenque.

Nous saluons la mémoire de ce bon camarade, et nous prions son vieux père, M. Guilhem, son frère Charles, conseiller général, sa jeune sœur et Mme Guilhem, de vouloir bien agréer l'expression de nos sincères condoléances et de nos sympathies attristées.

L. B.

Le prix du pain

Quelqu'un nous demande :

« Est-il vrai que les familles riches ayant 3 enfants ont droit au pain bon marché ? »

Réponse. — Parfaitement. Un père de famille qui a 3 enfants âgés de moins de 16 ans, fut-il archi-millionnaire, a droit au pain à prix réduit. Par contre, un père de famille qui n'a que 2 enfants, n'a droit qu'au pain cher. Cela peut choquer, mais c'est ainsi ; on ne fait rien de parfait en ce bas-monde !

Il est permis de croire que le père de famille riche aura la pudeur de s'abstenir de demander son droit. Affaire de conscience, sans doute ; mais les rapais sont nombreux et beaucoup ne sont pas toujours des plus scrupuleux !

Société d'agriculture

Les membres de la Société d'Agriculture du Lot sont instamment priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu dimanche prochain, 28 courant, à 10 h. précises (heure légale), au siège social, pour délibérer sur des questions diverses : concours, admission de nouveaux membres, Chambre d'Agriculture etc. etc.)

Société des Etudes du Lot

(Séance du 23 février)

M. le D^r Bergougnoux rappelle que nos anciens auteurs locaux fixent l'introduction du Calvinisme en Quercy à l'année 1542 ; or, d'après les Registres du Parlement (Origines de la Réforme), dément de Toulouse, cités par Imbart de 1534, un prêtre cadurcien aurait été ar-

rêté pour hérésie et, pour le même motif, un professeur de l'Université, François de Rinhac aurait été décrété de prise de corps en 1538.

Le même communique deux passages tirés de Sainte-Beuve (Chateaubriand et son groupe littéraire) dans lesquels il est fait mention de Baudouin, premier maire de Cahors, premier procureur syndic du département, journaliste à Hambourg, plénipotentiaire à la diète de Ratisbonne, etc., et exprime le vœu que la vie de ce personnage soit l'objet d'une étude particulière.

Foot ball

Un double match de football a eu lieu dimanche à Cahors devant une foule énorme qui a vivement applaudi les équipes.

L'équipe de l'Ecole normale a triomphé de l'équipe (2) du Lycée Gambetta par 12 points à zéro. L'équipe de 7 a battu celle du 117 d'artillerie de Toulouse par 3 points à zéro.

L'Avenir cadurcien prêtait son concours. Notre sympathique société musicale a été vivement applaudie par le public.

La foire d'Avril

La foire de Cahors aura lieu le samedi 3 Avril.

Mairie de Cahors

AVIS

Le Maire de Cahors a l'honneur d'inviter les propriétaires d'immeubles, qui ont des appartements vacants, de vouloir bien se faire inscrire à la Mairie, tous les jours, non fériés, au Bureau de l'Architecte, de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures.

Ecole nationale d'arts et métiers

Les épreuves au concours d'admission aux Ecoles Nationales d'Arts et Métiers auront lieu le mardi 22 juin prochain, à Cahors.

Les demandes d'inscription au concours doivent parvenir à la Préfecture avant le 30 avril.

Les demandes de bourse devront accompagner les dossiers d'inscription.

La nomenclature des pièces à produire et les conditions d'admission au concours sont déposées à la Préfecture (1^{re} division) où les intéressés pourront en prendre connaissance.

Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot pendant la semaine du 8 au 13 mars 1920, a été la suivante :

Nombre de placements à demeure : 2 hommes, 4 femmes.
Demandes d'emploi non satisfaites : 5 hommes, 3 femmes.
Offres d'emploi non satisfaites : 23 hommes, 24 femmes.

Premières cerises

Dimanche, aux Halles de Paris, un bouquet de cinq cerises a trouvé preneur... à 80 (quatre-vingts) francs.

Quel dommage que la presse ne connaisse pas le nom de ce cynique nouveau riche qui, à une époque où tant d'enfants et de vieillards souffrent du froid et de la faim dans les régions dévastées, se permet une semblable fantaisie.

Il serait curieux de connaître le chiffre auquel a dû, en toute justice, s'élever sa taxe sur ses bénéfices de guerre ?...

Foire d'échantillons de Bordeaux

du 5 au 20 juin 1920

Afin d'éviter aux difficultés que peut faire naître pour les participants à la Foire de Bordeaux, la crise actuelle des transports, l'Administration a décidé de recevoir d'ores et déjà et d'entreposer à ses frais, jusqu'au jour de l'ouverture de la Foire, les marchandises, matériel, etc., que les adhérents voudront bien lui adresser.

Les Compagnies de Chemins de Fer ont accordé aux échantillons destinés à la Foire de Bordeaux en 1920, les avantages de la priorité d'expédition et de l'application des tarifs G. V. et P. V. 29.

Les Compagnies de Navigation suivantes qui desservent le port de Bordeaux (Chargers Réunis, Sud-Atlantique, Cie Transatlantique), accorderont à ces mêmes marchandises la gratuité du fret de retour.

Albas

Elections municipales. — Les électeurs d'Albas ont confirmé le scrutin du 30 novembre 1919.

La liste républicaine est élue en entier. Un seul ballotage dans la section de Cénac. Mais on peut considérer le succès comme complet.

Trouvera-t-on encore de tortueux textes de loi pour faire annuler les élections de dimanche, comme on fit entendre les élections du 30 novembre ?

La population d'Albas a fait entendre sa protestation.

Voici les résultats des élections de dimanche 21 mars :

Liste de Poilus

Cassan, 125 ; Soulayrés, 123 ; Dulac, 122 ; Rolland, 121 ; Bergogne, 119 ; Delcrois, 119 ; Bru, 118 ; Boutel, 112 ; Baldy, 111 ; Balet, 110.

Liste Mourgués

Mourgués, 107 ; Bousquet, 104 ; Garrigou, 102 ; Constant, 100 ; Floris, 97 ; Rigal, 97 ; Couture, 96 ; Reilhé, 96 ; Cavalarié, 93 ; Pradel, 93.

Section de Cénac : Deux candidats. Vignals Maurice, Elu. Il y a un ballotage.

Mercure

Le Monument aux Morts de la guerre... Notre municipalité, dans sa jeunesse et d'ailleurs louable ardeur à bien faire, a lancé le projet d'un monument aux morts de la guerre. L'idée est excellente. Chacun doit s'incliner dévotement devant ces héros en s'employant de son mieux au culte du souvenir... Cependant ce noble desir ne doit pas nous emporter au delà des limites raisonnables... et réalisables surtout.

On a vu trop grand sans tenir compte de nos modestes ressources. Il faut en effet de 8 à 10.000 fr. pour construire à nos braves disparus un monument digne d'eux. Bien faire ou ne pas faire. Une ridicule colonne sur un carrefour est inadmissible.

Il ne faut pas confondre le culte du souvenir avec sa manifestation orgueilleuse et tape-à-l'œil. Les mausolées, hélas ! ne sont faits bien souvent, que pour la vanité des vivants... Cette vanité est impie.

Nous croyons donc qu'il serait plus sage, plus modeste et forcément plus digne de faire graver deux très belles plaques commémoratives, l'une pour l'Eglise, l'autre pour la Mairie. Et plus tard, quand nos ressources communales auront grossi ; quand les lourdes réparations que nécessite la vieille église que nos morts aimèrent, seront faites ; quand enfin la France aura cessé d'avoir des budgets annuels de 40 milliards, alors nous élèverons un monument à nos frères d'armes tombés à la bataille.

Il ne nous demandent ni fêtes ni discours au pied de leur bronze... Ils sont morts pour que la France vive ; Reprenons leur travail. Economisons les deniers publics et souvenirs-nous pieusement, dans notre cœur, simplement et toujours.

Un groupe de démobilisés.

Figaco

Etat-civil du 12 au 20 Mars. — Naissances : Porcelas Léonie, au Terrier, Capus Eloi, place des Carmes ; Décès : Desclaux Marie 80 ans, rue Gambetta, Hugon Marie, 78 ans, Hospice, Corn Pauline, 71 ans, au Montvigner, Boudet Marie, 76 ans Hospice.

Conseil municipal. — Dans sa séance du 14 mars, cette assemblée a approuvé les comptes de l'assistance médicale gratuite pour le 2^{me} semestre 1919 et elle a arrêté définitivement la liste des personnes admises au bénéfice de l'assistance aux vieillards, infirmes et incurables.

Le Conseil donne ensuite un avis favorable à un certain nombre de demandes d'allocation au titre de soutien de famille de soldat de la classe 1920.

Salvia

Les prix de l'autobus. — On réclame : De Gourdon-gare à Salvia il y a 14 kilomètres, le coût du trajet par l'autobus est de 2 fr. 50 ; certains voyageurs prétendent qu'il ne devrait pas être supérieur à 2 fr. 10 soit 0 fr. 15 centimes par kilomètre.

Quant aux colis ou paquets, le prix est fantaisiste.

A quel une réglementation ?

Vol audacieux. — Un vol important a été commis samedi 20 mars, au village de Carème, commune de Salvia, au préjudice de Monsieur Ménage, mutilé de la guerre et conseiller municipal de Salvia ; le montant du vol, titres compris, est de 12.000 fr. La gendarmerie de Salvia est, nous dit-on, sur une piste sérieuse ; nous espérons qu'elle donnera de bons résultats. C'est le troisième vol commis dans le canton depuis Noël.

Il y a lieu de se méfier et de redoubler de vigilance. Nous reviendrons sur ce vol, en temps opportun.

CAMIONS-AUTOS

PRESSE HYDRAULIQUE

Montage gratuit des Bandages « BERGOUGNAN »

Vidaillac, Carrossier, rue de la Banque à CAHORS

REMERCIEMENTS

Madame et Monsieur Louis BLANC, Madame et Monsieur Henri PEYRE, Madame et Monsieur Paul BLANC, et leurs enfants,

Mademoiselle Suzanne PEYRE, Les familles CALVET, MORCQ et BOURION, et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont assisté aux obsèques de

Madame DOUMAYREN Virginie, dite Louise Veuve CALVET

et les prient de vouloir bien assister à la messe de neuvième qui sera dite sur la paroisse St-Urcès, le vendredi 26 mars courant à 9 heures du matin.

BULLETIN FINANCIER

Paris le 22 mars 1920.

Le Marché a fait preuve d'indécision malgré les avis optimistes des places étrangères. A signaler la forte tension de la livre Sterling au-dessus de 54 francs. Les Rentes sont fermes ; le 3 0/0 à 57,70, le 5 0/0 à 88,20, le 4 0/0 1917 à 71, et le 1918 à 71,70.

Fermeté de nos actions bancaires, Paris 1610, Union 1495, Mobilier 590. Chemins de fer français et valeurs de navigation soutenues.

Les fonds et valeurs russes sont négligés, Bakou 2575, North Caucasian 103.

Hausse des Royal Dutch à 49500, alors que Shell est calme à 640 et Eagle à 625, Wyoming 200.

Rio Tinto calme à 2.240 et Tanganyika à 153,50.

Les Diamantifères sont soutenues, De Beers 1545, Jagersfontein 344. Valeurs de caoutchouc sans variations, Financières 410, Malacca 318.

En valeurs diverses, hausse de la Stéarinerie Fournier à 900, de l'Air liquide à 703 et de la part à 6.000. Télégraphie sans fil en nouvelle avance à 1.350.

DÉPÊCHES

Paris, 12 h. 10.

EN ALLEMAGNE

LA SITUATION EST GRAVE

ON VA PARLEMENTER. — Le Cabinet impérial s'est réuni la nuit dernière. Dans les milieux parlementaires allemands la situation est jugée comme très grave. On estime que des changements rapides seront nécessaires dans le gouvernement. Ce dernier va envoyer deux ministres dans le bassin de la Ruhr. Ces ministres seront autorisés à faire quelques concessions aux communistes en vue du rétablissement de l'ordre.

DÉCISION AMÉRICAINE. — Le gouvernement américain a informé les autorités allemandes que l'envoi de produits alimentaires dans les régions aux mains des Spartakistes est interdit.

ON SE BAT EN WESTPHALIE. — De Dusseldorf : La situation, en Westphalie Rhénane est très sérieuse. La plupart des villes du district sont aux mains des rouges. On se bat à Dusseldorf où la grève a cependant pris fin. On estime que l'armée spartakiste de Westphalie compte 100 mille hommes bien armés.

EN PRUSSE ORIENTALE. — De Berlin : En Prusse Orientale la situation est assez calme. Le travail a repris à Breslau, mais le Comité de grève menace de le suspendre à nouveau, dans le cas où les troupes ne seraient pas retirées.

REPRISE DE HALLE. — De Londres : On annonce de Leipzig que les troupes gouvernementales, après un sanglant combat, ont repris Halle qui était gouvernée par les communistes depuis trois jours.

PAIX SEPARÉE. — De Washington : La semaine prochaine le Sénat discutera la résolution Knox tendant à négocier une paix séparée avec l'Allemagne. On croit qu'un amendement sera ajouté à cette résolution déclarant que les Etats-Unis adhèrent en principe à la Ligue des Nations. Le sénateur Hitchcock a déclaré qu'il ne croyait pas que le Président retournerait le traité au Sénat.

QUE FERA WILSON? — On s'attend à ce que le Président Wilson fasse connaître avant la fin de la semaine l'attitude qu'il compte prendre vis-à-vis du Sénat.

Caisse d'épargne de Cahors

COMPTES PRESCRITS

La Caisse d'épargne de Cahors a l'honneur d'informer ses déposants que les comptes pour lesquels la dernière opération a eu lieu dans le courant de l'année 1884 et pour lesquels la prescription avait été, conformément à la loi, suspendue pendant la durée des hostilités, seront considérés comme définitivement prescrits le 24 mars 1920, s'ils n'ont fait, avant cette date, l'objet d'une opération. Il est rappelé que la liste de ces comptes a été publiée le 30 juin 1914, au Journal Officiel et dans le « Le Républicain du Lot » du samedi 27 juin 1914.

Vente et achat de propriétés

Rapport, agrément, châteaux, villas fonds de commerce

DELFAU

2, rue Brives du Temple, Cahors et Launzès (Lot).

A VENDRE

Cause décès

DOMAINE 18 hectares

8 kil. Agen, belle maison de maître, dépendances, bois, gros chènes, prairies, source, ruisseau, etc. Prix : 120.000 fr. S'ADIA, Hôtel Continental, AGEN.

Société d'applications automobiles

Siège Social : Route Nationale

SOULLAC (Lot)

Section Autos, Moteurs et Cycles

Réparations et mise au point. — Pièces détachées. — Soudure autogène. — Travaux de tour et de Forge. — Réparations de carrosseries. — Garnitures et capotages. — Remise en état de Magnétos. — Réparations et charges d'accumulateurs. — Ventes et achats de Neuf et d'occasions. — Accessoires. — Pneumatiques. — Bougies. — Graisses et Huiles. — Garage.

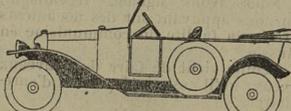
Section Transports

Transports de Marchandises par Camions. — Autos. — Location d'automobiles pour Courses et Tourisme.

Section Electricité

Installations B. et H. Tension. — Postes transformateurs. — Installations de cinémas. — Force. — Lumière. — Sonneries. Téléphones. — Réparations dynamo et Magnétos. — Bobinage C. C. et C. A. — Surveillance et Entretien d'Usines. — Etudes. — Calculs. — Devis. — Dessins. — Fourniture de Matériel.

Télégrammes : GARAGE, Souillac. TÉLÉPHONE : 4.



Automobiles André Citroën

LIVRABLES IMMÉDIATEMENT

Garage, Réparations

Transports de Voyageurs

Huiles « La Semeuse »

J.-B. NOUYRIT

24, boulevard Gambetta, CAHORS

Imprimerie COUESLANT (personnel intéressé).

Le Gérant : A. COUESLANT.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 25

LES BATAILLES DE LA VIE

Le Droit de l'Enfant

PAR

Georges OMNET

IV

Par un singulier revirement, les idées émises par son ami se présentèrent à sa mémoire, en un instant, et il les put comparer à celles qu'il avait développées devant Louise pendant l'heure qui s'achevait. C'étaient identiquement les mêmes, toutes de mansuétude et de pardon pour la mère, afin de sauver l'enfant de l'abandon. Elles avaient eu un admirable résultat et obtenu un brillant succès, ces doctrines ! Sa femme ne lui avait rien accordé de ce qu'il demandait et elle avait conçu pour lui, sans doute, en le voyant si modéré, un irrémédiable mépris. Oui, elle aurait hui, mais respecté peut-être, un mari implacable et brutal. Mais un pauvre homme joignant les mains et marmottant des supplications, il n'y avait qu'à en rire ! C'était Dandin. Et il aurait fallu être Othello.

Il eut un accès de fureur ; il pensa : Je suis grotesque avec mon in-

dulgence. Je devais tout tuer : l'amant et la maîtresse. Au moins le sang couvrirait la souillure. Il se figura Louise arrivée chez celui qu'elle courait rejoindre, et dans ses bras, racontant le dénouement de l'aventure et raillant ce mari débonnaire qui lui avait ouvert la porte pour qu'elle pût plus commodément partir. Il grinça des dents, cria dans la solitude de ce salon où il endurait sa douloureuse agonie morale. Il se dit des injures à lui-même, puis, soudainement, dans la nuit qui entourait ses pensées, une clarté se fit et l'angélique figure de sa fille apparut. Elle lui souriait doucement, s'approchant de lui, et il lui sembla qu'elle murmurait à son oreille : Non, tu n'as pas eu tort d'être indulgent, puisque c'est pour l'amour de moi que tu l'es conduit ainsi. Non, tu n'as pas été grotesque ; tu as été sublime, pauvre père qui n'as eu devant les yeux, à l'heure la plus trouble de ta vie, que l'intérêt de ton enfant. Sois en paix avec toi-même. Et si nous sommes assez malheureux pour être abandonnés par celle qui aurait dû vivre entre nous deux, eh bien ! nous nous serons plus étroitement, l'un près de l'autre, pour combler le vide de son absence. Tu m'aimeras pour toi et pour elle, et je te vénérerai parce qu'à cause de moi tu as eu la générosité de vouloir lui pardonner.

A cette vision consolante de ce que pouvait lui réserver l'avenir, David sentit s'évanouir toute sa colère. Une certitude nouvelle d'avoir agi comme

il le devait s'imposa à lui. Il respira longuement, ainsi qu'un sortit d'un horrible cauchemar et accablé de tristesse, mais calme, il eut la force de penser à prendre les mesures pour cacher, au moins pendant un jour, le départ de sa femme. Avant tout il fallait trouver un prétexte à donner à sa fille. Il se dirigea vers l'appartement de Cécile. Il voulait prendre l'initiative d'une explication, craignant de montrer du trouble si sa fille le questionnait à l'improviste.

Il suivit un couloir et gagna le cabinet d'études où à cette heure-là, chaque matin, Cécile travaillait avec son institutrice. Elle ouvrit la porte, et se montra à lui, écrivant avec attention, pendant que près de la fenêtre Mlle Pellegrin brodait au métier. En apercevant son père, Cécile s'était levée joyeusement et lui avait sauté au cou :

« Comme tu es gentil de venir me voir ! dit-elle. Tu as joliment bien fait. Je suis dans un devoir de botanique dont je ne peux pas sortir... Toi qui sais tout, dis